



Option Arts plastiques

- Seconde Option facultative -

Lycée Malherbe, Caen

Accès à l'**option Arts plastiques**, rentrée scolaire **2022-2023** (CLASSE DE **SECONDE**) :

Les élèves souhaitant suivre l'enseignement d'arts plastiques, s'inscrivent à l'**option facultative d'arts plastiques** au moment de leur inscription au lycée. (Précision : pour les élèves hors secteur, l'option facultative n'est pas dérogatoire).

Le nombre de places disponibles dans l'option est contingenté (24 places). Les élèves intéressés doivent faire parvenir **au moment de leur inscription au lycée** un **dossier de candidature**. Ce dossier (lettre de motivation + dossier de travaux) sera transmis **entre le lundi 20 juin et le jeudi 7 Juillet**.

Les dossiers permettront de départager les candidats.

Composition du **dossier de candidature**

Le **dossier de candidature** est composé d'un **dossier de travaux** et d'une **lettre de motivation** :

- Le **dossier de travaux** sera composé d'un minimum de 2 à 3 pages de reproductions en couleurs de réalisations de l'élève. Il montrera la « diversité des approches » et l'implication de l'élève dans sa (ses) « pratique(s) artistique(s) ». Le dossier pourra être composé de travaux de natures variées (dessins/graphisme, peintures, photographies, réalisations en volume, objets, travaux numériques ou vidéos ... **tous types de travaux** relevant du champ des arts plastiques ou des arts appliqués). Il comptera 5 à 10 travaux et pourra renvoyer vers un blog ou un compte Instagram. Les réalisations gagneront à être accompagnées de courts textes explicatifs.

- La **lettre de motivation** fera apparaître les goûts, les activités et les intentions de l'élève dans la poursuite de ce cursus.

Le dossier de candidature (travaux + lettre de motivation), est à transmettre au secrétariat du lycée : ce.0140013n@ac-caen.fr de préférence **sous format numérique, PDF** ; en précisant l'objet de la demande : «Candidature Seconde, Option arts plastiques» (pour M. MAINDRON - enseignant en arts plastiques).

Les fichiers très volumineux peuvent être envoyés par « **WeTransfer** ».